

## TRAVAUX AU LAC DE VIRELLES: Corruption et fraude aux subsides ?

L'ASBL Virelles Nature a introduit en octobre 2020 une demande de permis unique de classe 2 : tendant à l'aménagement d'ilôts et de chenaux sur l'étang de Virelles pour le renforcement de la biodiversité du site qui nécessitera l'apport de terres extérieures à ce dernier (remblaiement).

Un jeune de 16 ans connaissant le lac de Virelles, en lisant le titre aurait déjà flairé l'arnaque !

Sur le site Biodiversité en Wallonie, l'étang est décrit comme abritant des milieux très variés et une faune et une flore remarquable. Nul besoin d'en augmenter bien évidemment la biodiversité.

Lorsqu'on l'envisage dans une réserve naturelle, cela doit se faire après une étude d'incidences approfondie, chose dont on a de façon incroyable dispensé l'ASBL Virelles Nature, de *grands spécialistes* dans tous les domaines paraît-il(?).

La voie était libre, pour demander et réaliser les aménagements les plus farfelus possibles.

C'est ce que nous voyons aujourd'hui en longeant les berges du lac.

Plus fort encore, 2 départements du Service public de Wallonie ont remis leur avis en retard (dont le DNF), rendant l'avis favorable, quant au DEMNA (Département de l'Etude du Milieu naturel et agricole), on a attendu son avis qui était le plus important en vain. Il a donc été réputé favorable. Ponce Pilate n'aurait pas fait mieux.

C'était couru d'avance, vu l'énormité et le caractère scandaleux de la demande du point de vue de la Conservation de la Nature. Les spécialistes du SPW n'ont pas voulu se prononcer!!

La voie était libre pour le Collège des Bourgmestres et Echevins de la Ville de Chimay, qui s'est empressé le 15/04/2021 d'octroyer le permis tant attendu à ses "*amis*" de Virelles Nature.

Celui-ci allait lui ouvrir les *vannes célestes* des subsides de tous montants et de toutes origines.

Y- a-t-il eu *des petites enveloppes* pour huiler tout ce beau mécanisme partant du fonctionnaire le plus bas de l'échelle jusqu'aux membres du Cabinet de la Ministre de l'Environnement, une *enquête judiciaire*, qui va démarrer sous peu, nous le révélera dans quelque temps.

Quelles conséquences auront ces travaux pour les habitants de Virelles et Lompret me direz vous? Ils vont être grandement impactés.

Un petit état des lieux s'impose.

A) a) Les petits rys de l' Estrée ( Région wallonne, Ville de Chimay) , commentaire : absence d'entretien



b) L'état des lieux des petits rys (propriétaire Natagora) entre la route de Virelles-Froidchapelle et le lac



Petit ry obstrué par des branches



Petit ry obstrué volontairement par des plaques minérales



Mur route Virelles-Froidchapelle écroulé dans le ry  
(sans commentaires)



Petit ry colmaté (entrée du lac de Virelles).....

B) Etat des lieux du lac



a) *partie est* atterrissement complet (absence d'entretien)



b) déversoir montagnes de sédiments, entrée  
du chenal (absence d'entretien)

Le *fonds du lac* s'élève 0,5cm par an suite à la décomposition de la végétation aquatique (très abondante à Virelles, lac multiséculaire, hypereutrophe), des macroalgues, du phyto et zooplancton ainsi qu'à la suite de l'apport des matières minérales apportées par le Ry Nicolas.

L'apport de 100.000m<sup>3</sup> résultant de la construction des îlots et probablement beaucoup plus (inertes à profusion provenant de la carrière de Lompret!) a réduit **la capacité de stockage du lac de Virelles d'environ 15%!!**

**Conclusion:** tels sont les éléments de fait qui expliquent que les conséquences d'inondations que nous connaissons suite aux épisodes pluvieux plus intenses annoncés par le GIEC (réchauffement climatique oblige) **seront plus importantes et vont donc dégrader les biens** tant à Virelles l'Estrée qu'à Lompret .

**Propriétaires** de maisons et de biens à **Virelles l'Estrée**, envisager de vendre vos biens tant qu'ils ont encore un peu de valeur ou demander à **la Ville de Chimay ou à la Région wallonne**, responsables de ce qui va vous arriver, **de les acheter.**

Cela se fait régulièrement en **Région wallonne**, notamment pour **les maisons sous les falaises** (Thon Samson, Yvoir.....).

Editeur responsable: XOULAG